



## **Bureau canadien d'agrément en foresterie Canadian Forestry Accreditation Board**

### **Norme 5 - Compétences en leadership : Communication et raisonnement critique**

#### **Principe**

Les forestiers professionnels doivent posséder de bonnes habiletés à raisonner de façon critique afin d'analyser et de communiquer des notions complexes avec clarté et de conseiller une clientèle variée.

Il est essentiel pour les forestiers professionnels canadiens de savoir communiquer d'une manière claire et concise, car ils doivent expliquer des objectifs, des orientations, des informations et des décisions à une grande variété d'auditoires et d'intervenants.

Les forestiers professionnels canadiens sont appelés à travailler de façon autonome, mais aussi à participer à des équipes multidisciplinaires et à les diriger pour résoudre des problèmes complexes.

Un bon leader sait mettre à profit ses compétences en communication et en raisonnement pour atteindre des normes de pratique plus élevées et pour faire profiter la société de son initiative et de sa capacité à résoudre des problèmes avec une approche collaborative.

#### **Sujets clés**

- Analyser des problèmes, interpréter et intégrer les informations de façon logique, prendre des décisions avec jugement.
- Rédaction de rapports d'affaires, professionnels et techniques.
- Résoudre des conflits, conciliation adéquate.
- Élaborer, critiquer et présenter des arguments.
- Élaborer un raisonnement, des options et des solutions.
- Faire preuve de persévérance, de diligence et d'attention dans la résolution des problèmes.
- Compétences en communication orale et écrite.
- Évaluer les données quant à leur pertinence et leur adéquation.
- Savoir discuter et évaluer des positions.
- Animation de réunions, présentations et participation aux comités.
- La négociation sous diverses formes.
- Susciter la curiosité, la créativité et l'innovation.
- Techniques de recherche, rédaction de rapports scientifiques.
- Sentiment d'appartenance et collaboration partagés.

## **Compétences requises démontrables**

Les finissants d'un programme agréé devront pouvoir s'acquitter des tâches suivantes :

- 1. Communiquer de manière efficace avec des auditoires variés sur les enjeux touchant les ressources forestières.**
  - a. Démontrer une aptitude à communiquer des informations sur les ressources à des auditoires variés.
  - b. Démontrer une bonne aptitude à l'écoute active.
  - c. Présenter des données, des informations et des opinions sous forme de rapports.
  - d. Préparer un exposé impliquant des concepts et la terminologie des ressources naturelles et le présenter.
  
- 2. Faire preuve de sens critique dans l'exercice de son jugement professionnel.**
  - a. Évaluer des documents et des modèles informatiques se rapportant à des plans complexes.
  - b. Analyser un problème ou une situation impliquant la collecte, l'évaluation et l'analyse de données qualitatives ou quantitatives.
  - c. Développer une argumentation logique et faire preuve de jugement en formulant des solutions dans un rapport écrit officiel.
  - d. Élaborer une argumentation logique au moyen de réunions et de discussions en groupe.
  
- 3. Faire preuve de leadership par la prise de décision en groupe, la consultation et la résolution de conflits.**
  - a. Décrire comment les différences sociales, culturelles et géographiques s'appliquent à ce sujet.
  - b. Favoriser la prise de décision en groupe.
  - c. Utiliser ses compétences en résolution de conflits.
  - d. Constituer un groupe dans le but d'atteindre un résultat.
  - e. Défendre le plan d'action qui en résulte.